

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PERSONNEL

Corps des mines. — Recrutement.

[3218233(493)]

Arrêté ministériel du 22 juin 1903.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL.

Vu les arrêtés royaux du 2 septembre 1896 et du 27 juin 1902 réglant l'admission aux fonctions d'ingénieur de 3^me classe des mines et notamment les articles 3 et 4 du premier de ces arrêtés ;

Vu le programme des matières du concours pour l'admission à la dite fonction, annexé à l'arrêté ministériel en date du 2 septembre 1896,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un concours pour le recrutement des ingénieurs du corps des mines aura lieu les 27 octobre 1903 et jours suivants à l'hôtel du Ministère de l'Industrie et du Travail, rue Latérale, 2, à Bruxelles.

ART. 2. — Les matières de l'épreuve, ainsi que le nombre maximum des points attribués aux diverses branches sont fixés comme suit :

	Nombre des points.
1° Exploitation des mines, y compris la topographie souterraine	30
2° Métallurgie, y compris la préparation mécanique des minerais	20
3° Législation minière, industrielle et du travail, ainsi que la réglementation qui s'y rapporte.	10
4° Electricité et ses applications industrielles	14
5° Rédaction française.	12
6° Langue flamande, allemande ou anglaise (au choix des concurrents)	6
7° Travaux graphiques	8
	100

ART. 3. — Il sera exigé au moins la moyenne des points sur la branche 1 et sur les branches 2, 3 et 4 réunies et les 6/10^e des points sur l'ensemble des matières.

ART. 4. Les matières des branches 1 à 4 sur lesquelles les questions seront posées, conformément au § 2^o de l'article 4 de l'arrêté royal prérappelé du 2 septembre 1896, sont indiquées à la suite du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 juin 1903.

GUSTAVE FRANCOTTE.

MATIÈRES DU PROGRAMME

sur lesquelles seront

formulées les questions concernant les branches I à IV.

I. — EXPLOITATION DES MINES.

Sondages,

Sondages à tiges, par percussion et par rodage. — Trépans, tarières, bits. — Tiges. Joints à coulisse et à chute libre. — Curage continu et discontinu. Prise d'échantillons. — Engins de manœuvre. — Tubages. — Accidents et outils de secours. — Application des sondages à la recherche des gîtes.